

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION  
LILLE. 108, Rue de Paris  
PARIS. 43, Bd. Magenta  
JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAU: Téléphone: ROUBAIX 351-17  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING Téléphone: 9-55  
2, rue Fléto Lohmeijer  
DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## LE CABINET BOUISSON combattra sans merci toute tendance à la dévaluation

M. Joseph Caillaux a pris le portefeuille des Finances en remplacement de M. Palmade qui s'est récusé et il s'adjoindra peut-être M. Abel Gardey

**M. FROSSARD**  
MINISTRE DU TRAVAIL  
A DONNÉ SA DÉMISSION DU P. S.  
Les premiers Conseils de Cabinet et des ministres auront lieu mardi matin

### LA COMPOSITION DÉFINITIVE DU NOUVEAU MINISTÈRE

Voici la composition du nouveau Ministère :

Président du Conseil et Intérieur	M. F. BOUISSON
Ministres d'Etat	E. HERRIOT, Louis MARIN, Mar. PETAIN.
Affaires Etrangères	Pierre LAVAL
Justice	PERNOT
Guerre	Gén. MAURIN
Marine Marchande	PIETRI
Air	Gén. DENAIN
Commerces	LAURENT-EYNAC
Finances	CAILLAUX
Education Nation.	Mar. ROUSTAN
Travaux Publics	PAGANON
Colonies	ROLLIN
Marine Marchand.	X.
Travail	FROSSARD
Pensions	PERFETTI
Agriculture	JACQUIER
Santé Publique	Em. LAFONT
P. T. Télégraphes	MANDEL

Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil et à l'Intérieur: M. CATHALA.



M. Fernand BOUISSON en compagnie de M. CATHALA, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.

Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier, M. Fernand Bouisson est parvenu au cours de l'autre nuit, à constituer le Cabinet, et, à 1 h. 15, il faisait connaître la composition de son cabinet.

Le portefeuille de l'Agriculture restait à attribuer et le remplacement de M. William Bertrand, ministre démissionnaire de la Marine marchande ne devait être effectué qu'après son retour de New-York.

D'autre part, M. Joseph Caillaux était nommé ministre d'Etat et le portefeuille des Finances était attribué à M. Palmade.

**M. Caillaux, ministre des Finances**

Mais, hier matin, M. Palmade ayant décliné l'offre qui lui avait été faite du ministère des Finances, M. Caillaux a accepté de se charger de ce ministère.

D'autre part, M. Bouisson a reçu hier matin à la Présidence de la Chambre M. Henri Roy, ministre des Travaux publics, et a vivement insisté auprès de lui pour qu'il prit dans la nouvelle combinaison ministérielle le portefeuille de l'Agriculture.

**Le portefeuille de l'Agriculture**

M. Henri Roy a répondu que si, par vieille amitié pour le président, il était décidé à conserver le portefeuille qu'il détenait dans la précédente combinaison, il lui paraissait par contre tout à fait impossible d'accepter un ministère pour lequel il ne s'estimait pas suffisamment préparé.

**La présentation des ministres au Président de la République**

A 11 h. M. le président du Conseil, Fernand Bouisson, a présenté ses collaborateurs à M. Albert Lebrun, président de la République.

M. Fernand Bouisson et les nouveaux ministres sont arrivés à 11 h. à l'Élysée pour la présentation du nouveau Cabinet.

Tous les collaborateurs de M. Fernand Bouisson étaient présents, à l'exception de M. Louis Marin, toujours souffrant, de M. Perfetti, ministre des Pensions, qui est en province, et de M. William Bertrand, qui est à bord de la « Normandie ».

M. Fernand Bouisson, avant d'entrer à l'Élysée, n'a fait aucune déclaration aux journalistes.

**M. Caillaux combattra la dévaluation et réprimera la spéculation**

En quittant l'Élysée, M. Joseph Caillaux, le nouveau ministre des Finances, s'est rendu immédiatement rue de Rivoli pour s'entretenir avec M. Germain-Martin et prendre contact avec les principaux directeurs des services de l'administration centrale.

Au cours de cet entretien, les deux ministres ont fait un tour d'horizon des

contre la devise et de combattre sans merci toute tendance à la dévaluation.

**Un sous-secrétaire d'Etat aux Finances ?**

M. Caillaux recevra officiellement, lundi matin, à 10 heures, les pouvoirs que lui remettra M. Germain-Martin. Il n'est pas impossible que M. Caillaux fasse appel pour le seconder à un parlementaire qui a déjà détenu un portefeuille de rue de Rivoli. On parlait, hier, de M. Abel Gardey pour remplir ces fonctions.

**Mardi, Conseil de Cabinet et Conseil des ministres**

Les ministres se réuniront en Conseil de cabinet mardi matin, à l'Élysée. Le Conseil de cabinet sera suivi d'un Conseil des ministres.

**M. William Bertrand reste ministre jusqu'à son retour de New-York**

A l'issue de la présentation du nouveau ministère à l'Élysée, M. Cathala, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, interrogé par les journalistes, a précisé la situation en ce qui concerne le ministère de la Marine marchande.

M. William Bertrand, actuellement à bord de la « Normandie », a donné comme tous ses collègues du cabinet Fernand, sa démission, mais celle-ci n'a

## UNE ATROCE TRAGÉDIE à Pommera, près d'Arras

UN FERMIER OCTOGÉNAIRE PENDIT SON FILS INFIRME ET, SE PASSANT AU COU L'AUTRE BOUT DE LA CORDE, MIT FIN A SES JOURS

Une atroce tragédie a eu hier pour théâtre le petit village de Pommera, dans le canton de Pas-en-Artois.

Un fermier octogénaire, fatigué de la vie et en accord avec son fils, âgé de 41 ans, infirme depuis sa naissance, pendit ce dernier et, passant la corde à un crochet fixé au plafond, se pendit à l'autre bout de la corde.

Voici les faits :

**Un malheureux infirme**

Dans une petite ferme érigée en bordure de la route nationale, sur le territoire de Pommera, près de Pas-en-Artois, un octogénaire, M. Eugène Noiret, 82 ans, cultivateur, vivait avec deux de ses fils dont l'un, Eugène, 41 ans, est impotent et infirme depuis sa naissance. Ce malheureux était à la charge de son père depuis 1914. Couché au matin au soir dans son lit, il ne pouvait marcher, n'ayant pour pieds que deux moignons affreux. On était obligé de lui servir à boire et à manger, de le laver et de lui donner tous soins utiles à sa pénible infirmité.

se pendit à l'autre bout. C'est ainsi qu'on découvrit les deux désemparés pendus à la même corde.

Cette affaire a causé une pénible émotion, à Pommera, où la famille Noiret était bien considérée. Le chef Auguste et le gendarme Lingart, de Pas-en-Artois, ont fait l'enquête d'usage.

**TERRIBLE DRAME DE LA MISÈRE A CHALONS-SUR-MARNE**

**Un Russe sans travail assomma ses deux enfants qui avaient faim**

Un drame s'est déroulé dans la salle des Pas-Perdus de la gare de Chalons-sur-Marne. Un Russe, nommé Philémon Goloubenko, 38 ans, était venu chercher abri dans cette salle avec ses deux enfants, âgés de 2 et 4 ans, et son épouse sans travail. Les enfants, qui avaient faim, ne cessèrent de pleurer. C'est alors que, excédé par leurs plaintes, Goloubenko les saisit l'un après l'autre et, les soulevant au-dessus de sa tête, les projeta sur le carrelage, où ils restèrent inanimés.

Le meurtrier fut arrêté sur-le-champ par des témoins et des employés de la gare. Les deux victimes, accompagnées de leur mère, qui avait assisté impuissante à cette scène, ont été transportées à l'hôpital, où l'aîné des deux enfants est décédé en arrivant. L'état du second est désespéré.

Interrogé par la police, Goloubenko a déclaré qu'il avait déjà eu, la veille, l'intention de noyer ses deux enfants et aurait voulu les accompagner dans la mort. Il a déclaré en outre ne rien regretter de son acte, car il voulait tirer ses enfants de la misère.

**Las de la vie**

M. Eugène Noiret père, depuis la mort de sa femme, était très affecté. Sa femme ne donnait plus ce qu'il fallait à la maison et son deuxième fils, âgé de 24 ans, ne pouvait suffire seul à la besogne.

L'octogénaire décida donc, pendant l'absence du seul homme valide de la maison, en commun accord que le malheureux infirme, d'en finir avec la vie.

**Double suicide**

Vendredi matin, l'octogénaire attachait une corde au cou de l'infirme, la passa à un crochet placé au-dessus du lit et

adressant, en termes touchants, ses condoléances à M. le député-maire.

**Les revendications des Prisonniers Civils de la Guerre**

Voici les principales revendications d'ordre moral des prisonniers civils de la guerre :

« Citation collective à l'ordre de la Nation des prisonniers civils de guerre, ratifiant leurs droits en raison de leur courageuse attitude pendant la guerre. »

« Attribution automatique de l'insigne des blessés civils de la guerre (décret du 1<sup>er</sup> juillet 1918) à tous les blessés civils de la guerre titulaires d'une pension d'invalidité de victime civile de la guerre (loi du 24 juin 1919). »

« Institution de la médaille du prisonnier civil de guerre (projet de loi n° 3399 de M. Beauguette, député de la Meuse, a été approuvé à l'unanimité, le 17 mai 1934, par la Commission des Régions Libérées). »

« Reouverture des dossiers pour l'attribution de la médaille de la Reconnaissance française (décrets des 19 juillet et 5 octobre 1917) et de la médaille des Victimes de l'Invasion (décret du 30 juin 1921). »

« Attribution de la médaille des Evadés sans croix de guerre, aux prisonniers ayant une tentative d'évasion à leur actif. »

EN SEPTIÈME PAGE : « TOURISME »

## LE PROCÈS MARIANI A LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Après un sévère réquisitoire de l'avocat général Vermulen qui a demandé le maximum de la peine pour l'ex-policier, le jugement a été renvoyé au vendredi 7 juin

Nous avons entendu vendredi après-midi, durant cinq heures d'horloge, les différentes explications de Paul Mariani et de ses co-accusés.

Samedi, les défenseurs devaient apporter aux prévenus le concours de leur éloquence et développer devant les magistrats de la chambre, leurs meilleurs arguments.



Les prévenus : M. LORIN, LERO, Président et ROZEY, (à droite) les plaidoiries des Avocats.

Mais aussi, de l'autre côté de la barre se dressa contre les plaidoiries le redoutable adversaire qu'était l'avocat général Vermulen.

**La seconde journée d'audience**

La séance fixée pour 9 heures débute avec quelques instants de retard. Tout le monde est là. La salle est à peine plus garnie que la veille.

Les bancs de la défense prennent place les deux défenseurs de Paul Mariani. Tout de suite M<sup>re</sup> Franceschi, du barreau de Paris, prend la parole. En exerçant l'avocat, s'adressant à la Cour, emprunte à M<sup>re</sup> de Moro-Giafféri, cette phrase :

« Si l'opinion publique est sur vos bancs, chassés là comme une intruse. »

Puis M<sup>re</sup> Franceschi commence de plaider. Il s'efforce d'éloigner l'atmosphère pénible au milieu de laquelle a évolué le procès né, dit-il, de ragots qui proviennent d'imagination désaxés.

Les notes favorables, le dossier administratif de Mariani ne figurent pas au dossier de l'ex-policier. Celui-ci n'a pas été entendu, il n'a pu présenter sa défense et en la révoquant.

Pourtant Mariani a à son actif de brillants services. Son défenseur les évoque et s'emploie à expliquer les écarts de conduite de son client :

« On lui a reproché, dit-il de fréquenter les bas-fonds et les milieux suspects, mais il exerçait son métier de policier ». Le défenseur ne discute pas la maté-

rialité des faits. Il s'efforce seulement de rechercher si Mariani voulut réaliser la plus belle affaire policière de sa vie comme il l'affirme, ou tirer un bénéfice illicite de la vente des timbres fiscaux dérobés ?

Et en passant, l'avocat se plaît à faire un vil éloge des fonctionnaires corse, ses compatriotes.

M<sup>re</sup> de Moro-Giafféri approuve son confrère et généralisant, indique qu'il n'y a pas de jury plus sévère que le jury corse.

M<sup>re</sup> Franceschi poursuit sa plaidoirie. Il souligne l'attitude effrontée de l'ex-inspecteur lors de son arrestation. Ce qui semble étonnant, c'est qu'on ne fit pas même signer de procès-verbal au principal inculpé. Et le défenseur voit là une bien fâcheuse lacune de M. Fressard, commissaire divisionnaire. C'est ainsi que les propos tenus par Mariani ont été déformés.

Pendant le trajet assez long de la gare de Lille aux bureaux de la brigade mobile, Mariani, policier intelligent, eut le temps de réfléchir sur sa situation. Or ses protestations ont été confondues avec ses aveux. En fin de compte, la preuve du forfait qu'on lui reproche n'a pas été faite.

La première plaidoirie est terminée. La parole passe maintenant au représentant du ministère public.

**L'avocat général demande l'application sévère du Code pénal**

L'avocat général Vermulen estime que, malgré les explications contradictoires entendues vendredi, la situation n'est point aussi confuse qu'elle le paraît, à première vue.

## LE CONGRÈS NATIONAL des Victimes Civiles de la Guerre a commencé ses travaux hier à Lille

Les travaux du Congrès National des Victimes civiles de la guerre se sont ouverts hier à Lille.

La première séance

Une séance d'études a eu lieu à 10 h. au siège de la section de Lille, au café « L'Élysée », sous la présidence de M. Marc LENGRAND, député de l'Aisne.

Le Congrès National des Victimes civiles de la guerre se compose de M. Victor DESPREZ-POTIE, président, et de M. COOLEN, adjoint au maire de Lille, représentant M. Roger Salengro, député-maire, remercia M. Delval pour la délicate pensée qu'il avait eue en



Les Congressistes entourant sur la terrasse de notre journal, à l'issue de la réception, M. L. LE MASSON, Rédacteur en Chef. On voit de gauche à droite : M<sup>re</sup> BOURQUIN, Avocat-Conseil du Groupement, M. PIPART, Président de l'Union Nationale, M. DESPREZ-POTIE, Député du Nord, M. LE MASSON et M. DELVAL, Président Général de l'Union Nationale.

titulaire de la croix de guerre, président du Groupe interparlementaire de défense des droits des prisonniers civils et victimes de la guerre, entouré de MM. Victor Desprez, du même groupe ; Coolen, adjoint au maire de Lille ; Georges Delval, président général de l'Union Nationale des Prisonniers civils de guerre et président de l'Association interdépartementale des victimes civiles de la guerre ; Carniaux, commissaire général du Congrès ; Sanyx, Defretin ; Baes, Vermeesse, Mmes Hubert et Druon ; M<sup>re</sup> Raphaël Dubois, secrétaire général du Groupe du Nord de l'A.G.M.G. ; Delplanque, Langie, Frans ; Empis, de la section de Paris ; Haye, de Maubeuge ; Harbonnier, de Denain ; Defontaine, de Roubaix, etc.

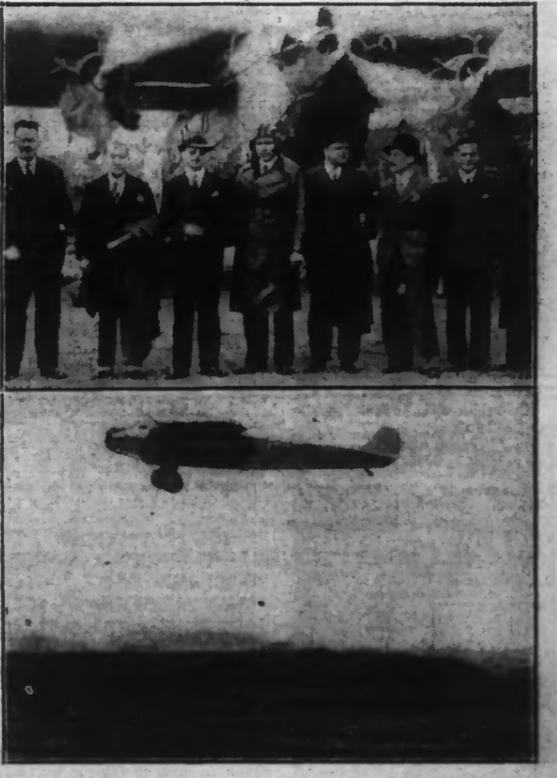
M. DELVAL remercia les congressistes, adressa des condoléances émues à M. Léon Desbart, député du Nord, président d'honneur du groupe interparlementaire de défense des droits des prisonniers civils et victimes civiles de la guerre, et à M. Roger Salengro, député, maire de Lille. Il salua les personnalités présentes et rappela les revendications essentielles que le Congrès devait étudier.

Il annonça que, dimanche, le Conseil communal (Belgique), ville natale de Léon Trulin, célébrerait la mémoire du jeune héros par une importante délégation qui assistera aux solennités qui se dérouleront à Lille.

M. Marc LENGRAND dit quelle a été la sollicitude du groupe interparlementaire,

## UN VOYAGE LILLE-BRUXELLES ET RETOUR à bord d'un avion de la S. A. B. E. N. A...

...ET UNE PROMENADE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE



EN HAUT : Les représentants de la Presse régionale entourant les dirigeants de la S. A. B. E. N. A., et le pilote COQUET, avant le départ de ROUBAIX. EN BAS : L'avion décolle et prend de la hauteur en direction de BRUXELLES.

Vendredi, ainsi que nous l'avons dit leurs dit dans nos éditions d'hier, a eu lieu l'inauguration de la ligne aérienne Bruxelles-Lille et retour, dont la concession a été donnée à la compagnie belge S.A.B.E.N.A.

Dans une délicate attention, les dirigeants de cette importante société, dont l'initiative vient de relancer le capital des Flandres aux grandes lignes internationales aériennes, avaient réservé leur première journée d'exploitation régulière aux représentants de la presse régionale.

Ce fut pour nous, disons-le de suite, l'occasion de passer des heures fort agréables, grâce à la chaleur de l'accueil qui nous fut réservé par nos voisins d'outre-Quadrain, accueilli qui n'a plus besoin d'être vanté car il est bien connu dans nos régions septentrionales.



Les nouveaux Ministres groupés sur le perron de l'Élysée après leur présentation au Président de la République. On voit au premier plan, de gauche à droite : M. Fernand BOUISSON, Président du Conseil ; M. Albert LEBRUN, Président de la République ; M. Pierre LAVAL, Ministre des Affaires Étrangères ; M. CAILLAUX, Ministre des Finances et M. LAURENT-EYNAC, Ministre du Commerce.

M. Henri Roy a ajouté qu'il était extrêmement sensible au témoignage d'estime et d'affection que le président Bouisson voulait bien lui donner en plein accord avec ses nouveaux collaborateurs.

En conséquence, le portefeuille de l'Agriculture a été offert à M. Paul Jacquier, qui a accepté.

questions financières et de trésorerie, M. Germain-Martin a souligné qu'il laissait le Trésor dans une situation satisfaisante.

De son côté, M. Joseph Caillaux a tenu à affirmer, dès le début de la conversation, sa volonté inébranlable de maintenir la parité-or du franc, de réprimer pitoyablement les mondes spéculatives

pas été acceptée. M. William Bertrand représentera donc la France aux conférences organisées à New-York pour l'arrivée de la Normandie, en qualité de ministre de la Marine marchande.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)